



Un budget au service des plus riches. la clarification par André Chassaigne



La traditionnelle période budgétaire a fait son retour à l'Assemblée. Pourtant, loin d'être une simple routine, la période offre cette année un visage inédit tant les cartes ont été rebattues par la nouvelle composition de l'Assemblée. L'examen du budget de l'État aurait dû débiter par celui d'une motion de rejet, finalement retirée par crainte qu'elle soit... adoptée. Elle aurait envoyé le texte directement au Sénat, facilitant la tâche aux

libéraux, à la droite et à l'extrême droite. Une absence d'examen du texte leur aurait évité de dévoiler leurs positions et de subir un certain nombre de revers. La gauche, fort heureusement, a fait le choix de livrer bataille pour permettre à la représentation nationale, et à travers elle aux Français, de débattre de ce budget 2025 qui prévoit l'austérité pour tous plutôt que les hausses d'impôts pour les plus riches. Un choix qui lui a permis d'engranger des avancées, tant dans le budget de l'État que dans celui de la Sécurité sociale. Au rang de ces avancées, l'adoption de la taxe Zucman, consistant à imposer à hauteur de 2 % les patrimoines supérieurs à un milliard d'euros, le renforcement de l'« exit tax », impôt créé en 2011 pour freiner l'exil fiscal des contribuables, ou encore la soumission à cotisations sociales des dividendes. Si l'avenir de ces mesures est incertain tant il est improbable qu'elles soient conservées en cas de recours à l'article 49-3, les débats auront mis en évidence la fragilité des supposés soutiens du gouvernement, rebaptisés « socle commun ». Ils auront aussi confirmé le dogmatisme des fondamentalistes macronistes, prêts à tous les dénis pour ne pas reconnaître l'évidence : l'échec de la politique menée depuis 7 ans par les leurs. Pourtant, outre les dérapages budgétaires colossaux qui leur sont imputables, les faits rappellent cruellement la réalité de leurs résultats. 2369 licenciements annoncés chez Auchan, plus de 1200 chez Michelin, et un chômage qui ne pourra que croître, tel est leur véritable bilan. Ces débats auront aussi été l'occasion de multiples illustrations de la duplicité du RN qui n'a eu de cesse de venir au secours des privilégiés en faisant obstacle aux mesures favorables à ceux qu'il prétend défendre. Il s'est notamment illustré en empêchant le rétablissement de l'ISF et en étendant les dons exonérés d'impôts à 120 000 euros par enfant contre 100 000 actuellement... Une période budgétaire insatisfaisante au regard des avancées que nous étions en mesure de gagner, mais qui aura rendu visibles les ambitions du RN et de la majorité : offrir à la France un budget au service des plus riches.

Ligne 15 du Grand Paris à Suresnes

Le PCF demande l'établissement d'une navette filoguidée vers la gare rueilloise et desservant au minimum les places Jaurès et de la Paix dans le haut de Suresnes.

Liés au passage souterrain de la ligne 15 du métro Grand Paris sous la Cité Jardins, les travaux pour creuser un



puits de sécurité au niveau du carrefour de la Croix du Roy vont engendrer un grand chantier de 2000 m² de surface, avec des nuisances pour les riverains et pour la circulation.

Ces travaux se dérouleront dès l'été 2025 et dureront 2 ans. Ils concernent le percement d'un puits de plus de 30 mètres de profondeur pour rejoindre la ligne percée par un tunnelier. Il y aura une multitude de camions pour évacuer la terre.

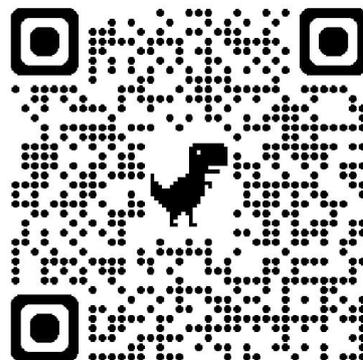
Les responsables successifs de la droite qui dirigent notre ville depuis des dizaines d'années ont été incapables d'obtenir une gare suresnoise pour ce nouvel équipement de transport prévu pour les années 2030, alors que Saint-Cloud, Rueil et Nanterre en sont dotés.

Cette incapacité de résultat fait que pour un temps, nous aurons les nuisances et pas les avantages. La gare la plus proche est située à proximité de l'école Robespierre à Rueil, soit à 15 minutes à pied de la place de la Paix à Suresnes. Nous indiquions dans un précédent numéro que le PCF demandait l'établissement d'une navette filoguidée vers cette gare rueilloise et desservant au minimum les places Jaurès et de la Paix dans le haut de Suresnes.

Exprimez votre soutien à la grève qui se poursuit aux hôtels Campanile et Première classe situés près du pont de Suresnes. Utilisez l'adresse de la cagnotte ou le QR code ci-dessous.



<https://www.papayoux.com/fr/cagnotte/grev...>



En grève depuis le 19 août, les femmes de chambre des établissements Campanile et Première Classe de Suresnes (92) exigent la réintégration de Magassa, une collègue injustement licenciée. Employée depuis 2013, cette dernière a égaré sa carte de séjour lors de ses congés au Mali. La direction de l'hôtel a été prévenue de la situation par la Déléguée syndicale. Mais estimant qu'elle n'a pas été informée par écrit, la direction licencie Magassa début août pour absence injustifiée. Cette décision est inacceptable et sera l'élément déclencheur de la grève. Kande, femme de chambre et représentante du personnel

CGT-HPE, indique que « depuis l'arrivée du nouveau directeur, il y a deux ans, on nous demande toujours plus de polyvalence sans hausse de salaire ». Trois camarades sont en arrêt maladie pour des douleurs musculaires. On subit un management brutal, des ruptures conventionnelles infondées. Comme syndicalistes, on est traité comme des voyous. Les revendications des grévistes syndiquées à la CGT-HPE (Hôtels de prestige et économiques) demandent en outre : une augmentation du salaire de base en l'indexant sur l'inflation ; l'instauration d'une prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat ; l'arrêt des pratiques de déstabilisation des salariées. Dans ces hôtels, Il n'y pas de place pour les revendications. C'est le profit qui prime et ce sont les petites mains de l'hôtel qui trinquent.

Jeunesse

La politique de ségrégation sociale à l'école menée depuis l'élection d'Emmanuel Macron se poursuit. Avec l'obligation du Brevet national des collèges pour accéder au lycée, cela va conduire à la déscolarisation de milliers de jeunes. Ce sont particulièrement les élèves des classes populaires et du lycée professionnel qui vont être touchés. Aujourd'hui, une grande partie des élèves n'ayant pas le brevet sont orientés en lycée professionnel. Cela permet à une partie d'entre eux d'obtenir leur baccalauréat en restant dans une formation au sein de l'Éducation nationale, leur assurant encore des enseignements généraux et diversifiés malgré les récentes attaques contre le lycée professionnel. En interdisant leur accès au lycée professionnel via l'obligation du brevet, le gouvernement veut envoyer ces jeunes en apprentissage dès l'âge de 16 ans, c'est-à-dire sous la responsabilité d'un patron. En effet, le brevet, lui, ne sera pas obligatoire pour aller en CAP. Pour le gouvernement, la place des élèves, de la classe travailleuse et des élèves en difficulté, ce n'est pas à l'école, c'est au travail ! Au contraire, nous affirmons que la formation professionnelle initiale doit se faire au lycée, et non en apprentissage. Cette obligation du brevet s'inscrit dans la logique de la réforme du bac professionnel qui promet d'envoyer les élèves toujours plus longtemps en entreprise et toujours moins longtemps en classe afin de satisfaire les besoins immédiats en main-d'œuvre peut coûteuse du patronat. L'obligation



d'obtention du brevet relève d'un véritable mépris de classe. Plutôt que de le rendre obligatoire pour empêcher une partie de la jeunesse d'étudier, tous les moyens doivent être mis pour que chaque jeune puisse bénéficier d'un accompagnement suffisant pour obtenir ce diplôme. Le PCF et le Mouvement de la jeunesse communiste revendiquent l'abandon du « choc des savoirs » et de la réforme du lycée professionnel. Au contraire, il faut des investissements massifs dans l'Éducation nationale afin de recruter autant de professeurs et de personnels nécessaires à la réussite de chaque élève. Nous revendiquons une formation professionnelle émancipatrice, au sein de l'Éducation nationale, qui permette de former des travailleuses et des travailleurs, mais aussi des citoyennes et des citoyens. Cela passe par la mise en place d'un véritable statut protecteur du stagiaire en lycée professionnel.

Contre les hausses de loyer et de charges, le PCF aux côtés de l'action des locataires !

**Le PCF exige donc des engagements clairs et immédiats de l'État pour :
revaloriser les APL, rétablir les aides à la construction de logements,
l'augmentation des crédits à la rénovation énergétique.**

Face à l'explosion des coûts de la vie, le Parti Communiste Français tient à exprimer son soutien aux revendications légitimes des locataires et des organisations qui les représentent. Les hausses des loyers et des charges, en particulier les charges énergétiques, pèsent lourdement sur les budgets des familles, monoparentales ou non, des retraités aux pensions trop faibles, et plus largement des foyers précaires. Le PCF réaffirme ses propositions pour combattre cette précarité énergétique en agissant sur les tarifs de l'énergie, les aides ciblées et l'investissement public pour la rénovation énergétique. Pendant que le gouvernement se limite à des annonces insuffisantes, nous proposons des mesures d'urgence pour alléger immédiatement le fardeau financier des ménages. Nous appelons aussi les bailleurs sociaux à s'engager dans des actions communes avec les locataires pour dénoncer les choix budgétaires du gouvernement qui menacent directement le secteur du logement social. La réduction continue des financements alloués au logement social, les prélèvements opérés sur les bailleurs via la réduction de loyer de solidarité (RLS) et la baisse des APL asphyxient les offices HLM et limitent les moyens d'action pour améliorer les conditions de vie des habitants. Il est temps que l'État prenne ses responsabilités et soutienne le secteur HLM en apportant des ressources suffisantes pour garantir des logements décents et accessibles. Le PCF exige donc des engagements clairs et immédiats de l'État pour :

1. Revaloriser les APL pour répondre réellement aux besoins des locataires modestes : Aujourd'hui, la situation des locataires nécessite, plus que jamais, l'octroi d'une aide pour faire face à la hausse des loyers et des charges, particulièrement les charges énergétiques. Nous demandons non seulement une revalorisation du montant des APL, mais également une prise en compte de l'ensemble des charges dans leur calcul, afin de garantir une couverture réelle des coûts d'habitation. Il est impératif de revoir les plafonds pour qu'ils répondent aux situations actuelles, où beaucoup de locataires doivent consacrer la quasi-totalité de leurs revenus au logement.

2. Rétablir une aide à la Pierre ambitieuse : Pour garantir des loyers réellement accessibles pour tous, il est essentiel de rétablir une aide à la pierre pérenne et conséquente. Le PCF exige le réengagement de l'État, à la hauteur des besoins, pour la construction de logements sociaux, permettant ainsi des loyers abordables pour la majorité des salariés. Ces investissements permettront de répondre à l'urgence

de logements accessibles et de mettre fin aux logiques de spéculation.



3. Soutenir les organismes de logement social en augmentant les subventions pour les projets de rénovation énergétique et en mettant fin aux prélèvements qui compromettent leurs missions sociales.

Le secteur HLM doit retrouver des moyens suffisants pour investir dans la qualité des logements et offrir un environnement de vie digne et respectueux de l'environnement. Depuis des années, le PCF défend une nouvelle politique du logement, fondée sur des investissements publics à la hauteur des besoins et sur une revalorisation des droits des locataires. Nos parlementaires mènent une bataille de chaque instant pour que le droit au logement, qui est un droit fondamental, ne soit plus sacrifié sur l'autel des logiques financières. Nous appelons les citoyens et les élus locaux à se joindre à cette lutte pour une politique du logement qui serve enfin l'intérêt général, avec un financement pérenne des HLM, des plafonnements de loyers et une refonte de l'aide au logement, pour garantir à chaque famille, retraité, étudiant et jeune en insertion, un logement digne et accessible.

**Locataires de la cité Jardins!
Devant l'opacité du plan de
rénovation de la cité,
Mobilisez-vous pour
défendre vos intérêts ! Prenez
contact avec :
pcf.suresnes@wanadoo.fr**

Monsieur Boudy, vous êtes responsable : Les difficultés financières de l'EHPAD de La Chesnaye ne justifient pas votre guerre contre le personnel et les syndicalistes.

Quarante-six jours qu'une partie du personnel poursuit son mouvement de grève dans l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Suresnes. Principal grief des grévistes : le « management brutal » de la directrice de l'établissement avec qui, selon les agents mobilisés, « tout dialogue est devenu impossible ». La direction appuyée par le maire, multiplie les convocations en conseil de discipline, des retenues sur salaires, des mesures disciplinaires. « On en compte 14 en une seule semaine, du jamais-vu », se désespère Muriel, déléguée suppléante au comité social et économique (CSE) de l'établissement. C'est simple, la directrice a fait assigner l'ensemble du personnel dès le début de la grève : ceux qui s'aventurent, ne serait-ce que quelques minutes, sur le piquet de grève sont systématiquement convoqués. » « La souffrance psychologique de l'ensemble du personnel est palpable », appuie de son côté Malika Belarbi, secrétaire générale de l'union syndicale départementale santé et sociale des Hauts-de-Seine. Les agents n'osent plus parler, s'exprimer ouvertement. » Certains l'ont pourtant fait devant les fonctionnaires de police des commissariats de Suresnes ou de Puteaux où des plaintes ont été déposées pour harcèlement moral.

D'autres ont détaillé leur mal-être dans une lettre ouverte adressée, fin octobre, aux députés des circonscriptions voisines. « Jamais je ne me suis senti aussi peu considérée », se désole Dela, une aide-soignante proche de la retraite et fidèle à La Chesnaye depuis 33 ans.

toxique, il explique suivre la situation de près. Mais le bien-être est en cause. Sur le fond, le maire de Suresnes admet avoir eu, lui aussi, écho d'un management « un peu rude », mais plaide toutefois la cause de la jeune directrice de La Chesnaye. « Elle est



J'en ai pourtant vu passer des responsables d'établissement, mais aucun n'avait aussi peu de connaissance de nos métiers. » « Ce qui nous importe le plus, c'est le bien-être des résidents ». L'issue du conflit pourrait passer par une médiation menée par l'ARS. « La fracture est profonde », estime Malika Belarbi. Le maire de Suresnes, Guillaume Boudy, de son côté, fait son cinéma et déclare espérer « une sortie par le haut ». Président du conseil d'administration de l'Ehpad, il appuie à fond la direction de l'établissement qui mène une gestion

elle-même arrivée, pour son premier poste, dans un contexte compliqué », rappelle-t-il. Elle a dû remettre de l'ordre dans l'organisation, recadrer certains salariés. En fait, Monsieur Boudy appuie cette gestion qui fait suer le burnous au personnel, car il doit faire face au déficit chronique de l'établissement et, comme homme de droite, il estime qu'il faut travailler plus et payer moins. Qu'il le veuille ou non, la solution passe par l'embauche d'un agent pour un résident avec des payes correspondant aux qualifications requises.

Brève : Souhaitée par toute la gauche, l'abrogation de la réforme des retraites a été votée par la commission des Affaires sociales par 35 voix pour et 16 contre : Un énorme revers pour Macron La proposition de loi (PPL) qui prévoit le retour de l'âge de départ en retraite à 62 ans, au lieu de 64 décidé par E. Macron en 2023 et honnie par plus de 90 % des actifs, sera à l'ordre du jour, dans l'hémicycle, le 28 novembre, à l'occasion de la niche parlementaire de la FI. Si elle est adoptée, le groupe Communiste au Sénat devrait l'accueillir dans sa niche du 30 janvier 2025.

Avec le PCF je passe à l'action !

- _____ **J'adhère au Parti Communiste Français**
- _____ **Je souhaite recevoir l'Éveil numérique**
- _____ **Je souhaite recevoir les informations
générales du PCF**

Nom : **Prénom :**
Adresse :
Courriel : **Tél. :**

À retourner : PCF Espace Pagès 42 bis rue de Verdun 92150 Suresnes
Tél : 06 44 74 40 87
Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr ou PCFSuresnes@gmail.com